



**BULLETIN D'INSCRIPTION
CHANTIER SOLIDAIRE**
Collecte de plantes médicinales pour SORIG

Népal – Dhorpatan
du 02 au 28 septembre 2018

- Coût du chantier 2.950 euros pour les membres à jour de leur cotisation
- 3.050 euros pour les non-membres plus cotisation (voir l'encadré "adhésion")

ETAT CIVIL *Indiquer vos noms et prénoms tels qu'ils figurent sur votre passeport*

NOM PRENOM
Nationalité Date de naissance
Adresse
CP VILLE
Téléphone Portable
E-mail

PASSEPORT

Numéro de Passeport Lieu de délivrance
Date de délivrance Date d'expiration

EN CAS D'URGENCE *Personne à contacter pendant le voyage*

Nom Prénom
Téléphone Portable
Mail

VOTRE ASSURANCE

n° Sécurité Sociale
Compagnie d'assurance assurant la couverture (nom et adresse)
Risques assurés par votre assurance : annulation vol - perte bagages - maladie - frais de rapatriement
 Frais de recherche - autres (à préciser)
N° SOCIETAIRE N° CONTRAT
Tél. Cie depuis l'étranger

SANTE *À remplir avec soin, mentionner impérativement tous les problèmes et antécédents*

Régime alimentaire
Condition physique
Antécédents médicaux/Traitement en cours /Allergies/Asthme
.....
.....

CONDITIONS HOTELIERES

Souhaitez vous une chambre individuelle, à Kathmandu contre paiement d'un supplément ?

Oui (supplément de 50€ à payer avec l'acompte) Non

RENCONTRE DE VOTRE FILLEUL

Indiquez le nom et la référence de votre filleul(e)

Souhaitez-vous rencontrer votre filleul(e) pendant le voyage OUI NON

ADHESION

La participation au voyage implique d'être membre à jour de sa cotisation.

Si ce n'est pas le cas, merci de joindre votre cotisation :

- 35 € pour les membres sympathisants
- 60 € pour les couples
- 61 € pour les membres bienfaiteurs

CONDITIONS GENERALES

- La Participation aux frais (PAF) comprend un droit d'inscription de 50€.
- L'annulation par un participant doit être adressée par écrit.
- En cas d'annulation par le participant, le droit d'inscription et la cotisation de l'association ne sont pas remboursables ; selon les conditions générales de vente de la compagnie, une retenue sur le règlement versé peut intervenir, variable selon la période et les conditions dans lesquelles l'annulation intervient :
 - Jusqu'à 60 jours avant le départ : 50% du montant net
 - De 29 jours au jour du départ : 100% du montant net
- Le chantier interrompu sur place à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement.
- L'annulation du chantier à l'initiative de l'association donne lieu à un remboursement intégral (à l'exception de la cotisation à l'association).
- Aucune inscription ni aucune réservation ne pourra être prise en compte sans le renvoi complet du dossier (bulletin rempli et acompte).
- Dans le cadre de votre séjour, vous serez amené à être photographié. Les photos pourront être utilisées pour la promotion des activités de l'association. En signant ce formulaire, vous acceptez que les photos où vous seriez présent(e) puissent être utilisées à cette fin.

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance des conditions générales fixées par SolHimal et les accepte toutes.

DATE

SIGNATURE (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le présent bulletin d'inscription rempli est à nous retourner au plus vite accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie du passeport
- Chèque d'acompte à l'ordre de SolHimal (2000 €) + supplément si nuitées en chambre individuelle à KTM
- Chèque pour la cotisation (selon l'encadré "Adhésion") si vous ne l'avez pas réglée pour 2017

Un 1^{er} versement de 2.000 € est à nous faire parvenir pour le 15 juin 2018

Le solde pour le 31 juillet 2018

SolHimal - 7 rue Ernest Rickert - F-67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 27 33 00

E-mail : projets@solhimal.org